

SÉANCE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2019

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateur : Bernard Varin (PDC)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Damien Chappuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Jérôme Corbat (CS-POP), Loïc Dobler (PS), Brigitte Favre (UDC), Nicolas Maître (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Thomas Schaffter (PCSI), Christian Spring (PDC) et Stéphane Theurillat (PDC).

Suppléants : Michel Etique (PS), Gabriel Friche (PCSI), Noémie Koller (PS), Tania Schindelholz (CS-POP), Fabrice Macquat (PS), Irmin Rais (UDC), Jâmes Frein (PS), Philippe Eggertswyler (PCSI), Anne-Lise Chapatte (PDC) et Jean-Pierre Faivre (PDC).

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Yves Gigon (Indépendant) : Situation au Service de l'enseignement (satisfait)
- Fabrice Macquat (PS) : Installation d'antennes 5G dans le Jura et principe de précaution (non satisfait)
- Danièle Chariatte (PDC) : Modèle alternatif d'assurance maladie en partenariat avec certaines pharmacies pour les personnes à l'aide sociale ? (satisfaite)
- Françoise Chaignat (PDC) : Remise en question de la péréquation financière fédérale par les cantons contributeurs : le nouveau système est-il définitif ? (satisfaite)
- Rosalie Beuret (PS) : Raccordement au gaz naturel de grands bâtiments publics : conflit d'intérêts pour Energie du Jura ? (non satisfaite)
- Edgar Sauser (PLR) : Situation au triage forestier Franches-Montagnes Ouest (satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Projet de création d'une caisse maladie publique supracantonale (satisfait)
- Florence Boesch (PDC) : Manque de places en EMS : planification médico-sociale à revoir ? (satisfaite)
- Pierre-André Comte (PS) : Rencontre des eurodélégués des cantons suisses dans le Jura : renoncement à l'invitation de François Lachat (partiellement satisfait)
- Vincent Eschmann (PDC) : Sécurité routière au carrefour entre les routes de Courroux et de Courrendlin à Vicques (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Recours du Canton au Tribunal fédéral suite au jugement de la Cour administrative refusant le renvoi d'un étranger condamné pénalement ? (non satisfait)
- Irmin Rais (UDC) : Médicaments en rupture de stock en Suisse (satisfait)
- Pauline Queloz (Indépendante) : Réorganisation du fonctionnement du Gouvernement en cas de vacance au Département des finances ? (satisfaite)
- Didier Spies (UDC) : Projet de répartition des tâches et des charges entre le Canton et les communes (satisfait)

Interpellations

3. Interpellation no 913
Interférences ou complémentarités entre écoles publique et privée ?
Pierre Parietti (PLR)

Développement par l'auteur.
L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

4. Interpellation no 914
Actualisation de la législation cantonale sur les marchés publics
Pierre Parietti (PLR)

Développement par l'auteur.
L'interpellateur est partiellement de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Présidence du Gouvernement

5. Motion no 1260
Politique cantonale d'achat responsable
Mélanie Brülhart (PS)

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1260a est accepté par 57 députés

6. Rapport 2018 du préposé à la protection des données et à la transparence des cantons du Jura et de Neuchâtel

Au vote, le rapport est accepté par 53 députés.

7. Rapport 2018 de la commission de la protection des données et de la transparence des cantons du Jura et de Neuchâtel

Au vote, le rapport est accepté par 53 députés.

Département de l'économie et de la santé

8. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 42 députés.

9. Motion interne no 135
Stopper une évolution scandaleuse des prix des médicaments
Pierre-André Comte (PS)

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 135 est acceptée par 56 députés.

10. Motion no 1258
Garantir une bonne qualité de l'air dans les locaux cantonaux, à commencer par les classes d'écoles
Rémy Meury (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1258 est rejetée par 36 voix contre 14.

11. Motion no 1266
En finir avec les cancers dus aux cabines de bronzage
Damien Lachat (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1266a est accepté par 44 voix contre 9.

12. Question écrite no 3183
Commerce en ligne dans le Jura
Stéphane Theurillat (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

13. Question écrite no 3189
Route de la Soie... le Jura devra-t-il bientôt rire jaune ?
Nicolas Maître (PS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Les procès-verbaux nos 72 et 73 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.05 heures.

Delémont, le 3 octobre 2019

Le président :
Gabriel Voirol



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

